




Adopter un modèle sobre et décarboné

OPTIMISER L'EMPREINTE CARBONE DU FONCTIONNEMENT ET DE L'EXPLOITATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Contexte et constat	<p>La commune consomme, par an, environ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 34 tonnes de gaz, - 175 000 litres de fioul, - 4 600 000 kWh d'électricité (hors éclairage public), - 35 tonnes de granulés bois, - 20 500 m³ d'eau (valeur 2019). <p>L'utilisation de fioul concerne 3 bâtiments (Parc Olympique, groupe scolaire Méribel et Presbytère) et impacte énormément le bilan carbone de la commune. La gestion des énergies et de l'eau, le suivi précis et l'examen des causes de variations de consommation n'est à ce jour pas réalisé par la commune. Les systèmes de type Gestion Technique du Bâtiment (GTB) ou Gestion Technique Centralisée (GTC) ne sont mises en place qu'au Parc Olympique.</p>		
Description	<p>A partir de l'état des lieux actuel, on cherchera à diminuer l'impact environnemental et notamment carbone de la commune en réduisant les consommations énergétiques et eau. Cela peut se traduire par des actions structurelles (travaux, équipements...) ou par des actions de gestion.</p> <p>Les actions à mettre en places sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agir sur la performance énergétique des bâtiments en réalisant des travaux de rénovation (actions 2.2.1 , 2.2.2 et 2.2.3), - Installer des équipements performants et des dispositifs de contrôle (actions 2.2.1 , 2.2.2 et 2.2.3), - Exploiter de manière optimisée les équipements (contrats de maintenance notamment), - Gérer de manière active des équipements (mise en place de GTB, GTC, autre système de pilotage d'équipements) (voir 2.2.1 , 2.2.2 et 2.2.3), - Sensibiliser les collaborateurs aux écogestes du quotidien (action 1.6.2), - Assurer le suivi des consommations en réalisant des bilans de consommation énergétiques et eau, - Former le personnel aux nouveaux équipements. <p>S'agissant de l'exploitation, il s'agira de continuer l'exploitation des équipements avec des contrats de maintenance adaptés et de vérifier la bonne exécution de la maintenance et le renouvellement des contrats.</p> <p>La commune mettra en place et fera perdurer une organisation de suivi des consommations (y compris gestion des alertes) et de contrôles des contrats de maintenance. Un bilan des consommations sera fait chaque année, permettant d'assurer des comparatifs sur 5 ans et d'expliquer les écarts constatés. Ces bilans seront présentés en commission travaux.</p>		
Pilote	<p>Commune des Allues</p> 	Partenaires	Fournisseurs d'eau et d'énergie



Adopter un modèle sobre et décarboné

Calendrier prévisionnel	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X
Moyens financiers	Montant Global : 24 000 € HT (15 000 € + 3 000 €/an € HT) Logiciel GMAO avec module « énergie »			
	2022	2023	2024	2025
	<i>Montant prévisionnel (HT)</i>			
	/	18 000 €	3000 €	3 000 €
	<i>Financement prévisionnel (HT)</i>			
	Commune	Commune	Commune	Commune
Moyens humains	Recrutement d'un technicien bâtiment Service bâtiment Prestataires : fournisseurs d'eau et d'énergie			
Risques identifiés	Difficultés de recrutement Logiciel de suivi à valider Résultats soumis pour partie à la réalisation des actions décrites au 2.2.1, 2.2.2 et 2.2.3			
Actions liées	Action 2.2.1 - Rénovation des autres bâtiments communaux Action 2.2.2 - Rénovation et gestion du Parc olympique Action 2.2.3 - Rénovation du bâtiment de l'Office de tourisme			

Bénéfices attendus				
Pistes pour le prochain plan d'action (après 2025)	Assurer la pérennité des dispositifs et l'organisation de suivi des consommations.			
Indicateurs de suivi annuel	2022	2023	2024	2025
	Recrutement d'un technicien bâtiment Baisse des conso énergie / 2021	Acquisition du logiciel GMAO Organisation de service Baisse des conso énergie / 2022	Suivi des conso : 100% des bâtiments Organisation de service Baisse des conso énergie / 2023	Suivi des conso : 100% des bâtiments Organisation de service Baisse des conso énergie / 2024
Indicateurs de résultat	Acquisition du logiciel GMAO Mise en place effective d'une organisation de suivi des consommations et de contrôles des contrats de maintenance Personnel formé à la GTB / GTC : 3 Mise en place effective d'un suivi annuel des consommations eau/énergie Baisse annuelle des consommations énergétiques de 2022 à 2025			
Info / Focus carbone	Les émissions GES liées aux consommations d'énergie des bâtiments communaux étaient de 953 T CO2 eq (sans trottoirs chauffants) en 2019.			